



Arnaque XXX

Par **LeKoala**, le **02/12/2010** à **14:12**

Bonjour,

Ma mère a mis son appartement en vente. Un commercial du XX l'a visité, et lui a fait signer un contrat. Il s'avère que c'est en fait un crédit de 3000€ sur 3 ans pour une simple annonce sur un site internet. Après avoir consulté de nombreux forums, il est clair que c'est une vaste arnaque. Le problème est qu'elle a laissé passé le délais de rétractation. Le premier prélèvement n'a pas encore eut lieu. Y-a-t-il un moyen pour tout arrêter ?

Bien cordialement,

Xavier